



BLANGY SUR TERNOISE

NOTRE VILLAGE

Bulletin Municipal N°13

Mars- Avril 2010



Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Comme l'année dernière, les deux derniers mois qui viennent de s'écouler ont été marqués par une élection, cette fois-ci régionale. Et de la même façon, elle a été caractérisée par un taux d'abstention très élevé. Notre village peut être fier de ne pas avoir suivi cette tendance puisque le taux de participation a été bien supérieur à la moyenne nationale.

Nous sommes également solidaires de la population polonaise, marquée par le dramatique accident aérien qui a coûté la vie au Président et à de nombreux responsables politiques de ce pays. Certains habitants de notre commune sont d'origine polonaise et nous partageons leur peine dans ces moments difficiles.

Pour terminer sur une note optimiste, le beau temps de ces derniers jours nous fait oublier l'hiver rigoureux que nous avons eu. La reprise des activités extérieures dans notre milieu rural comme le jardinage, la pêche ou le vélo nous requinque en souhaitant que la période estivale soit à la hauteur de nos espérances.

Le conseil municipal

Infos Pratiques:

Ouverture de la Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 18h

Tel : 03 21 41 92 38

Permanence des élus :

Le Maire M .Massart:

Vendredi de 16h à 17h30

Le 1^{er} Adjoint : JL.Massart

Lundi de 18h à 19h

Le 2^{ème} Adjoint : M. Poulin

Mardi de 18h à 19h

Le 3^{ème} Adjoint : S. Martin

Jeudi de 18h à 19h

Ouverture de l'Agence Postale à la Mairie:

Du lundi au samedi

De 9h15 à 11h45.

Tél : 03.21.41.21.80

Ouverture de la bibliothèque:

Les 2 ème et 4 ème Samedis du mois de 14h à 15h. Pour tout renseignement, contacter Mme Louchet au 03.21.41.91.80

Permanence du Syndicat des Eaux à la maison des Associations:

Du lundi au vendredi de 16h à 18h

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les Mardis matins

Ramassage des déchets recyclables :

Vendredis 07 et 21 Mai ,04 et 18 Juin 2010.

Dépôt des déchets verts, encombrants ménagers et gravats :

A Incourt, le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 13h, Il n'y a plus de ramassage des encombrants.

Les Services Santé

Infirmier(e)s : Contacter Mme Obin ou Mr Vermech 03.21.41.82.88

Pharmacie C.Martin:

03.21.41.89.94

Pour votre bien-être

Gymnastique féminine:

le Mercredi de 18h30 à 19h30 à l'école.

Randonnée pédestre:

Tous les jeudis: Rendez- vous à 14h15 sur le parking de l'église.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 23 Mars 2010: Présentation de l'avancement des travaux de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme à l'ensemble du conseil municipal:



Comme précisé dans notre dernière édition, Mme Queste (photo ci-contre), de la société Ingeo, a présenté au conseil municipal, les travaux effectués sur le Plan Local d'Urbanisme en collaboration avec la commission chargée du développement économique de la commune, M. Lamare de la DDE et M. Leleu de la Chambre d'Agriculture.

L'ensemble du conseil est désormais informé des choix et des options retenus. Le PLU sera soumis au vote lors d'un prochain conseil et fera alors l'objet d'une enquête publique dès que possible.

Mercredi 14 Avril 2010: Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M.

Massart, Maire, pour traiter les points suivants:

Comptes administratifs de l'exercice 2009 et budget primitif 2010:

RECETTES	2009	Prev 2010
EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES	105 064 €	72 662 €
ATTENUATION DE CHARGE	21 497 €	25 000 €
PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	37 726 €	38 250 €
IMPOTS ET TAXES	99 700 €	98 344 €
DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	234 339 €	220 205 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	21 535 €	22 000 €
SUBVENTIONS SUR INVESTISSEMENTS 2009	38 475 €	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €	50 €
TVA 2008	28 638 €	
TOTAL RECETTES	586 974 €	476 511 €
DEPENSES	2009	Prev 2010
CHARGES A CARACTERE GENERAL	100 180 €	119 010 €
CHARGES DE PERSONNEL	192 733 €	223 700 €
ATTENUATION DE CHARGES	0 €	0 €
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	172 097 €	76 999 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	44 033 €	52 001 €
CHARGES FINANCIERES	5 164 €	4 501 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	105 €	300 €
TOTAL DEPENSES	514 312 €	476 511 €
BILAN 2009:	72 662 €	

Le conseil adopte les comptes administratifs 2009 et le budget primitif 2010 à l'unanimité.

Investissement 2009 et prévisionnel 2010:

Ils vous seront présentés dans notre BM N°14

Vote des taxes communales:

Sur proposition de M. le Maire, le conseil adopte à l'unanimité une augmentation

des taxes locales de 1,5% pour l'année 2010. La taxe d'habitation passerait de 7,39 à 7,5%, la taxe sur le foncier

bâti de 7,77 à 7,89% et la taxe sur le foncier non bâti de 20,05 à 20,36%. Cette augmentation engendrerait une

hausse de 1100€ des recettes communales.

Achat d'un tracteur d'occasion:

La proposition finale des Ets Carpentier pour l'achat du tracteur est de 9000 € HT

avec une garantie de 6 mois sur les pièces neuves changées sur le tracteur. Une reprise éventuelle de l'ancien

s'élève à 800 € HT. Le conseil décide l'achat du tracteur mais sans la reprise de l'ancien qui sera vendu 1000€ HT à un particulier ;

Vendredi 16 Avril 2010: Sono de la salle des fêtes:

Suite à l'essai concluant effectué lors de l'inauguration du

béguinage et de la départementale 104, le conseil accepte l'installation définitive de la sono pour un montant de

2769,60 € TTC;

Repas des aînés:

La commission chargée de l'organisation de cette manifestation a présenté le repas proposé en

accord avec le restaurateur ainsi que les animations. Outre la traditionnelle animation musicale par Albert et Marina,

une surprise sera réservée à nos aînés. Le conseil accepte la proposition à l'unanimité.

Ouverture des marais communaux:

Elle est fixée du 1er Mai au 13 Novembre 2010. Le montant du pacage pour

une bête à cornes est de 50€ et de 100€ pour un cheval.

Plan local d'urbanisme: approbation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable):

Suite à la réunion du 23 Mars décrite ci-dessus, Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'approbation du PADD proposé.

Le conseil valide la proposition à l'unanimité moins une abstention.

Feu d'artifice du 14 juillet: M. le Maire propose le tir du feu d'artifice au stade municipal pour des raisons de sécurité

et de stationnement, Le montant est de 890 € TTC. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Les Rendez-vous des Mois de Mai et Juin 2010

Banquet des aînés:

Samedi 01 Mai

Cérémonie du souvenir

Samedi 08 Mai

Festival des Majorettes

Dimanche 16 Mai

Tournoi de sixte de la JSB:

Dimanche 13 Juin

Appel du Général de Gaulle:

Vendredi 18 Juin

Fête de l'école

Samedi 19 Juin

Tournoi de sixte du 12 Lensois

Dimanche 27 Juin

Horaires des cérémonies religieuses :

à Eclimeux

Dimanche 02 mai à 11h

à Blangy

Samedi 08 mai à 11h

à Incourt

Dimanche 08 mai à 11h

à Blingel: Ascension

Jeudi 13 mai à 9h30

à Blangy

Dimanche 16 mai à 11h

à Auchy: Pentecôte et Communions Solennelles

Dimanche 23 mai à 11h

à Incourt

Dimanche 06 Juin à 9h30

à Blingel

Dimanche 13 juin à 9h30

à Blangy:

Premières Communions

Dimanche 20 juin à 11h

à Eclimeux

Dimanche 27 juin à 9h30

Carnet Rose

Anthony Saulty, employé municipal, est l'heureux papa d'une petite LEA qui est née le 07 Mars. Toutes nos félicitations aux parents !

AU CAS OU !

Nous vous communiquons la liste des personnes ayant suivi la formation à l'utilisation du défibrillateur ainsi que les numéros de téléphone de première urgence: **Au cas où !**

Liste des Personnes formées à l'Utilisation du Défibrillateur

NOM	PRENOM	ADRESSE	N° TELEPHONE
FOURNIER	MARIANNE	84 rue d'Hesdin	03 21 41 85 75
OBIN	MARIE LINE	88B rue d'Hesdin	03 21 41 82 88
		cabinet	03 21 41 84 18
PRAT	MARIE PAULE	38 rue de Fruges	06 86 83 20 99
VENANT	MATHILDE	1 rue de Tilly	03 21 41 81 61
WILLEMAND	BEATRICE	64A rue d'Hesdin	03 21 41 85 03
MARTIN	SEBASTIEN	9 rue de la Chapelle	03 21 47 39 28
		entreprise	03 21 41 93 94
GABANOU	DANIEL	57 rue de Courcelles	03 21 03 36 86
BONJEAN	GUSTAVE	14 rue Creuse	03 21 03 02 71
FARSY	LUC	46 rue de Courcelles	03 21 41 94 76
LAMBERT	JULIEN	76 rue d'Hesdin	03 21 47 25 56
HABAY	SERGE	32 rue de Fruges	03 21 41 92 21

RAPPEL: N'OUBLIEZ PAS D'APPELER LES SECOURS !

18 Pompiers

15 SAMU

17 Police

TRAVAUX AU LOCAL COMMUNAL

Afin de respecter les normes d'hygiène au local des employés communaux, une petite pièce, indépendante du bâtiment, a été réalisée. Elle permet ainsi de séparer l'ensemble des produits et des matériels stockés de l'espace de convivialité des employés.



SNCF

Suite à la demande de M. le Maire pour la réalisation d'un abri pour les voyageurs attendant le train, la SNCF a répondu négativement, prétextant l'investissement trop important par rapport au peu de voyageurs prenant le train.

LES TOTEMS



Comme nous l'avions annoncé dans le bulletin Municipal N°10, le pays des 7 Vallées a installé des Totems indiquant l'entrée et la sortie dans cette région. Il décrit aussi la communauté de communes dans laquelle nous nous trouvons.

Entrée et Sortie des 7

NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Les bonnes volontés n'étaient pas très nombreuses le samedi 13 mars pour le traditionnel nettoyage de printemps. Mais, avec le beau temps et un sens de l'efficacité, le travail a été de qualité et les routes ont été soulagées de nombreux détritus.

Rubrique « PLEINS FEUX SUR : « LE TRI SELECTIF »

Dans notre village, le tri sélectif a commencé en 2002 à l'initiative de la communauté de communes. Sont alors apparues les poubelles jaunes qui permettent de rassembler les bouteilles plastiques, les conserves, les journaux et papiers. Des conteneurs ont été installés dans le village pour collecter le verre. Depuis quelques années, les emboîtrants peuvent être déposés à Incourt. Si on avait l'impression que le maximum était fait à ce sujet, les jeunes des classes de CM1 et CM2 viennent de nous rappeler que l'on pouvait encore faire mieux. En effet, à leur initiative, deux collecteurs de piles et batteries « BATRIBOX » sont installés dans la commune depuis le 29 mars: l'un à l'école primaire et l'autre à l'agence postale. Ils sont évidemment accessibles aux heures d'ouverture de ces établissements. Les piles seront ensuite collectées par une entreprise. Cette opération a été l'occasion pour les élèves de créer des slogans vous invitant à utiliser les BATRIBOX.

Aujourd'hui, ce sont certainement eux les plus concernés par le tri, le recyclage et toutes les mesures qui sont prises pour préserver notre planète mais nous devons aussi avoir conscience que notre comportement d'adulte est indispensable à la réussite de cette grande opération.

Les chiffres sont parlants: c'est la pollution humaine la plus importante. Une personne produit en moyenne 353 kg de déchets par an. Seul, 67 kg sont recyclés, les 286 autres sont incinérés ou stockés. C'est sur cette dernière partie qu'une réflexion s'impose et doit

être menée pour diminuer le tonnage collecté et envoyé dans les incinérateurs. En effet, un tiers des 286 kg est constitué de matière biodégradable. Dans notre milieu rural, rares sont les foyers ne disposant pas d'un petit coin de terrain où l'on pourrait installer un composteur. Le compost ainsi obtenu pourrait être utilisé pour l'enrichissement des jardins ou des parterres communaux. Cette expérience a déjà été menée dans certaines communautés de communes et le poids des déchets collectés a nettement diminué. L'idée fait son chemin parmi les élus. Tous les paramètres ne sont pas encore réunis pour appliquer ce mode de recyclage mais espérons que cela ne tardera pas trop si nous voulons aider davantage les jeunes générations dans la protection de l'environnement.

Pour les internautes, n'oubliez pas le site de la commune: <http://www.blangy-sur-ternoise.com>

Prochain bulletin: Début Juillet 2010

I.P.N.S



La Batribox

Un des slogans des élèves de CM1-CM2

« Si tout le monde se met à recycler, la Terre restera là plus longtemps. Alors, recyclons nos piles pour un monde meilleur. Il y a des collecteurs à l'école et à l'agence postale! »